

ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL SAINTE-MARIE-DU-MONT



EDITO

Le patrimoine bâti est une formidable richesse en Chartreuse. Il est gardien de la mémoire collective de notre territoire et de son histoire, et est à ce titre créateur de lien social chez les habitants du massif.

Le patrimoine peut également être une source de développement économique local si il est mis en valeur. En effet, nous savons aujourd'hui que les territoires de moyenne montagne comme le notre doivent diversifier leur offre touristique si ils souhaitent maintenir une activité en bonne santé. Or il existe un véritable engouement pour un tourisme culturel, notamment depuis les années 90, et la Chartreuse possède tous les atouts pour attirer ces visiteurs : un environnement et des paysages de qualité ainsi qu'un patrimoine bâti traditionnel. Ces richesses sont toutefois souvent méconnues, diffuses et peu valorisées.

Notre objectif est simple, mais fondamental pour l'avenir de notre territoire : évaluer les ressources, les caractéristiques et l'état de notre patrimoine rural, mais aussi religieux, industriel, archéologique et public.

Sous l'impulsion de Roger Caracache, vice-président en charge du dossier, et avec tous les élus du Parc naturel régional de Chartreuse, nous avons ainsi souhaité créer un outil qui soit à la disposition des collectivités locales, associations et particuliers du massif pour les aider à construire leur politique patrimoniale et à développer des projets pédagogiques et touristiques mettant en valeur leur patrimoine.

La Présidente du Parc

Eliane GIRAUD

AVANT-PROPOS

C'est avec plaisir que le service du Patrimoine Culturel du Conseil Général de l'Isère s'associe à la présentation des résultats de cette nouvelle étape du recensement du patrimoine de Chartreuse, initié en septembre 2003. Plaisir de saluer la belle expérience de connaissance dans laquelle s'est engagé le Parc naturel régional de Chartreuse et de voir aboutir un projet longuement mûri et déjà souhaité il y a plus de dix ans lors de la préfiguration du Parc. Plaisir enfin qu'un des plus attachants territoires du département, haut lieu de mémoire et d'histoire, dévoile plus largement l'importance et la diversité de son patrimoine.

Bien que les missions de connaissance, préservation et valorisation du patrimoine bâti figurent en bonne place dans les chartes de nombreux parcs, c'est la première fois en Rhône-Alpes qu'un de ceux-ci réalise « un état des lieux » de son patrimoine, toutes périodes et tous thèmes confondus. La nouvelle charte qui accompagne le renouvellement de classement du Parc depuis avril 2008 et pour les onze années qui viennent réaffirme cette intention à travers l'objectif de valorisation et de protection des patrimoines.

Connaître c'est déjà protéger, et cela est particulièrement vrai pour le patrimoine en milieu rural où d'innombrables ensembles, édifices et objets composent un cadre de vie particulièrement riche et... fragile. Le Parc de Chartreuse l'a compris qui, avant d'entreprendre des opérations de restauration ou de mise en valeur, avant de définir sa politique patrimoniale, a lancé cette démarche de connaissance.

Cette importante opération programmée sur plusieurs années a déjà couvert depuis 2003 sur le territoire du Parc, à la fois en Isère et en Savoie, quatre grands secteurs : balcon sud, Chartreuse-Guiers, Mont-Beauvoir et vallée des Entremonts. Les résultats qui nous sont présentés aujourd'hui concernent le secteur des Petites Roches et ont mobilisé, comme sur les secteurs précédents, deux chargées de mission du Parc, Christine Penon et Emmanuelle Vin. Au sein du service du Patrimoine Culturel du Conseil général de l'Isère, Aude Jonquières, architecte, Pierre-Yves Carron, dessinateur, et Ghislaine Girard, chargée de documentation, ont apporté ponctuellement leur soutien.

L'objectif de ce travail n'est pas de constituer un savoir historique exhaustif sur le territoire, entreprise qui requiert d'autres compétences et d'autres méthodes, mais plutôt, partant de la réalité d'aujourd'hui, de quadriller et visiter le territoire de chaque commune afin d'identifier, repérer, enregistrer les principaux témoignages, vestiges et bâtiments laissés au cours des siècles par les hommes qui ont vécu et travaillé là. Du site de l'Aulp du Seuil à la construction des sanatoriums au début du XXe siècle, en passant par les haberts et autres bâtiments d'alpage, c'est un peu de la vie des

habitants de ce territoire de Chartreuse qui, par petites touches, se dessine dans ces rapports d'étude. Quelle que soit la qualité de ce travail, son intérêt réside surtout dans l'utilisation qui saura en être faite afin que chacun - élu, association, habitant - en tire le meilleur parti. En effet, cette base de connaissance ne trouvera sa justification pleine et entière qu'en étant le point de départ d'actions en matière d'urbanisme, de protection, de restauration, d'animation et de valorisation. Les dépliants de présentation du patrimoine de Chartreuse réalisés sur les premiers secteurs constituent un premier outil de valorisation de ce travail, lequel trouve aussi une riche application dans le domaine de l'animation scolaire. Au moment où se mettent en place les PLU (plans locaux d'urbanisme), cet inventaire est également un outil précieux pour les conseils municipaux et les bureaux d'étude en charge de l'élaboration de ces documents.

Autre destinataire évident de ces données, la population locale, vers laquelle une politique d'animation et de communication pourrait être mise en place. Les moyens ne manquent pas pour partager ces résultats avec le public le plus large, que ce soit par l'édition d'ouvrages attractifs bien documentés et illustrés, par la réalisation de cartes avec des itinéraires thématiques, de dépliants, de panneaux explicatifs sur les sites les plus marquants. On peut aussi imaginer un outil multimédia avec la mise en place de bornes dans les lieux recevant du public ou l'édition de cédéroms... Ce que le Parc naturel régional de Chartreuse a déjà fait sur d'autres secteurs avec une grande efficacité.

C'est seulement par la réussite de cette mobilisation autour de cette opération que ce travail prendra tout son sens et que le patrimoine trouvera naturellement sa place au cœur des questions fondamentales qui se posent aujourd'hui – et particulièrement en Chartreuse – dans le cadre de l'aménagement du territoire et du développement durable : comment forger une identité régionale, comment préserver la qualité des paysages et du cadre de vie alors que la pression foncière ne cesse d'augmenter, comment miser sur un développement culturel et touristique de qualité, enfin comment transmettre et pérenniser le patrimoine dont nous avons hérité ?

Anne Cayol-Gerin

Responsable du service Patrimoine Culturel

METHODOLOGIE

La démarche suivie pour établir cet état des lieux du patrimoine s'appuie sur une méthode définie en concertation avec les Conservations départementales du patrimoine de l'Isère et de la Savoie et mise en œuvre par deux chargées de mission du Parc naturel régional de Chartreuse qualifiées en histoire de l'art et en architecture.

Une première étape de recherche documentaire et bibliographique est réalisée auprès des Conservations départementales du patrimoine de l'Isère et de Savoie, dans les fonds iconographiques du Musée Dauphinois et du Musée Savoisien, ainsi qu'aux Archives Départementales (N.B : les recherches aux archives sont limitées à la récolte de cartes anciennes, cette étude n'ayant pas pour objectif d'être exhaustive).

La deuxième étape s'effectue sur le terrain.

Le document de référence est alors le cadastre actuel, fourni par les mairies. Il indique les parcelles bâties sur chaque commune. Celles-ci font toutes l'objet d'une visite (si les conditions d'accès le permettent) lors de laquelle sont recensés les éléments patrimoniaux qui présentent un intérêt particulier (représentativité du patrimoine local, conservation remarquable, rareté, risque de disparition en raison du mauvais état sanitaire...). Les rencontres avec des personnes ressources et des propriétaires offrent ici de précieux renseignements sur leur histoire.

Le cadastre permet également de récolter les noms de lieux-dits d'implantation des bâtiments qui sont ensuite reportés sur la fiche descriptive (N.B : des différences sont à noter avec les noms de lieux-dits figurant sur la carte IGN).

L'étape finale est celle du traitement des données.

Un rapport est rédigé pour chaque commune. Il se compose d'une fiche par élément recensé, d'une synthèse et de cartes des principales unités architecturales que l'on retrouve sur chaque commune. Il est accompagné des références documentaires d'où sont issus les commentaires d'ordre historique (nous prenons uniquement en compte les sources vérifiables), d'une chronologie et d'un glossaire visant à faciliter la compréhension des fiches.

Il est important de noter que les datations (lorsqu'elles sont possibles) ne fournissent que des indications sur la période (le plus souvent sur le siècle) au vu des caractéristiques de l'élément ainsi que de l'analyse et de la comparaison des différents cadastres et plans. Nous appliquons ici un principe de prudence.



Vue générale du chef-lieu / © Crédit photo : www.photos-dauphine.com

Territoire et paysage¹

La commune de Sainte-Marie-du-Mont se situe sur le rebord oriental du massif, sur le plateau des Petites-Roches (extrémité nord), surplombant la vallée du Grésivaudan.

Plateau des Petites-Roches

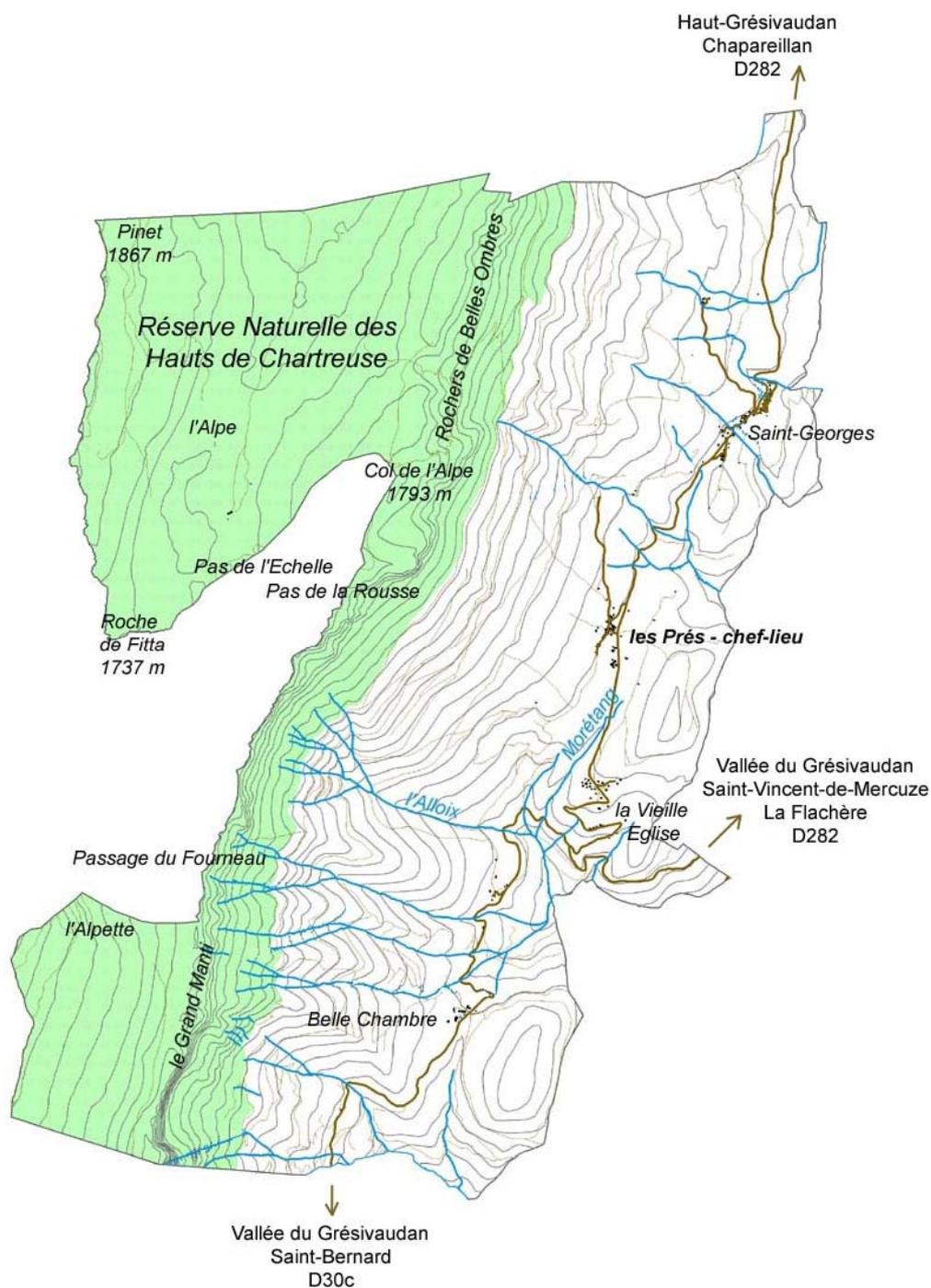
Ce replat du rebord subalpin, orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest, se situe à une altitude moyenne de 1000 m. Il est encadré par deux lignes parallèles de falaises : la falaise urgonienne domine le plateau de 300 à 400 m, tandis que la falaise tithonique, d'environ 500 m de hauteur, le porte. S'étendant sur toute la longueur du flanc oriental du massif de

Chartreuse, il est installé sur les terrains du Berriasien, comblé par des dépôts glaciaires.

Le paysage, contrairement à l'ensemble du massif de Chartreuse, est très largement ouvert, offrant une admirable vue sur le massif de Belledonne et la vallée du Grésivaudan. Les terres, autrefois cultivées, sont aujourd'hui pâturées.

Occupé par les communes de Sainte-Marie-du-Mont, Saint-Hilaire, Saint-Pancrasse et Saint-Bernard, ce plateau est longtemps resté isolé par l'absence de voies de communication. Seuls des sentiers escarpés, franchissant la crête orientale, permettaient de gagner la vallée. Ce n'est qu'à la fin du 19^{ème} s. et durant la première moitié du 20^{ème} s. que le plateau des Petites-Roches s'ouvre à la vallée du Grésivaudan grâce à la création de voies et à la construction des sanatoriums à Saint-Hilaire.

¹ Pour avoir de plus amples informations sur la géologie de cette commune, consulter le site internet : www.geol-alp.com



Carte schématique de la commune : relief, hydrographie, réseau viaire, principaux groupements d'habitat

Sainte-Marie-du-Mont

La localité de Sainte-Marie-du-Mont, de superficie moyenne, est limitrophe de celles de Chapareillan (nord), de Barraux (nord-est), de La Flachère (est), de Saint-Vincent-de-Mercuze (sud-est), de Saint-Bernard (sud),

d'Entremont-le-Vieux (nord-ouest) et de Saint-Pierre-d'Entremont Savoie (ouest).

Le territoire de la commune s'étire du nord au sud ; il présente deux zones distinctes : à l'est, le plateau urbanisé, et, à l'ouest, les alpages, espaces naturels intégrés à la Réserve des

Hauts de Chartreuse (voir *infra*) et la forêt qui colonise les bas de versant.

Le plateau

Cet étroit replat, bénéficiant d'une exposition favorable (ensoleillement important), a fixé l'installation humaine et son activité. Malgré la fermeture du paysage, qui ne cesse d'évoluer, celui-ci reste néanmoins ouvert : les parties boisées se concentrent sur le versant est de la crête dominante et au sud de la commune, au-delà du hameau de la Vieille Eglise où les forêts du Bresson et du Boutat s'ouvrent par quelques clairières.

Une multitude de petits ruisseaux, trouvant leur source dans le réseau karstique, alimentent les ruisseaux de l'Alloix et des Combeaux, qui serpentent jusqu'à la vallée du Grésivaudan. Un de ces ruisseaux alimente une petite zone humide, située aux Prés, au sud de la mairie actuelle ; elle présente différents types d'habitats indicateurs des tourbières basses alcalines (laiche de Davall) et des tourbières acides (sphaignes), ainsi que certaines

espèces végétales protégées (Violette des marais, Orchis très odorante, Langue de serpent (fougère)). Les eaux de ces ruisseaux ont été utilisées au 19^{ème} s. et au début du 20^{ème} s. comme énergie hydraulique pour le fonctionnement d'industries ou proto-industries.

Le réseau viaire est constitué d'une voie principale (route départementale D282) qui traverse la commune du nord au sud. Elle dessert au nord le Haut-Grésivaudan, via Chapareillan, et au sud, la plaine du Grésivaudan et les communes de La Flachère et de Saint-Vincent-de-Mercuze. Un embranchement de la route départementale D282, la D30c, permet de rallier les hameaux situés au sud du territoire et les autres communes du plateau des Petites-Roches.

L'habitat s'est implanté exclusivement sur le replat constitué par le plateau. Le chef-lieu est établi à mi-distance des principaux hameaux.



Alpage de l'Alpe et « chalet de l'Alpe » – Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse

Les Hauts

Ces hauts-plateaux, surplombant le plateau des Petites-Roches, culminent entre 1550 et 1650 m d'altitude. Ils sont bordés à l'est par une crête rocheuse continue constituée des Rochers de Belles Ombres et du Grand Manti, interrompue par la faille du col de l'Alpe – seul passage possible pour y accéder depuis Sainte-Marie-du-Mont. L'Alpe, situé au nord, est fermé à l'ouest par le Roc du Pinet (1867

m) et au sud par la Roche de Fitta (1737 m) ; il comporte plusieurs dépressions (en cuvette) dues à l'érosion. Au sud, se développe l'Alpette de la Dame, qui prolonge au nord l'alpage et la forêt de l'Aulp du Seuil, dont la quasi-totalité de la surface fait partie du territoire de Saint-Bernard-du-Touvet.

Des alpages, fréquentés par l'homme depuis la Préhistoire jusqu'à nos jours, occupent ces plateaux. Plusieurs ruines de haberts et autres

structures pastorales y sont disséminées. Seul le « chalet de l'Alpe » est aujourd'hui maintenu, servant de logement au berger lors de l'estive.

Ces hauts-plateaux font partie de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse², gérée par le Parc naturel régional de Chartreuse depuis 2001, dont le territoire (4450 ha) se développe sur onze communes. Une Réserve Biologique Domaniale Intégrale, concernant l'Aulp du Seuil (forêt domaniale de la Grande Chartreuse), a été créée en 1998³. Gérée par l'Office National des Forêts, elle couvre 165,45 ha de pessières (forêts d'épicéas) subalpines sur lapiaz.

Histoire et évolution de la commune

Etymologie⁴

Le nom de la commune est issu du vocable de la paroisse, sainte Marie ; l'église paroissiale est mentionnée *Ecclesia Sanctae Mariae de Monte* au 15^{ème} s.

Le nom « mont » provient du latin *mons*, désignant un mont, une montagne ou encore une colline. Au Moyen Age, ce terme représente un sommet escarpé, un versant pentu, des espaces incultes.

Mandement

Au Moyen Age, la paroisse de Sainte-Marie-du-Mont regroupe les communautés de Bellechambre, Saint-Marcel et Sainte-Marie-d'Alloix. Elle est rattachée au mandement de la Buissière⁵. Ce territoire, contrôlé par le château delphinal de la Buissière, aujourd'hui ruiné, comprend les villages de Barraux, Saint-Marcel, Sainte-Marie-d'Alloix, Sainte-Marie-du-Mont et La Buissière.

Paroisse

La paroisse de Sainte-Marie-du-Mont est mentionnée au 12^{ème} s. dans le cartulaire de saint Hugues⁶, établi dans les années 1110 et dressant l'état du réseau paroissial de l'époque. Elle apparaît également dans le pouillé de 1497 sous le nom d'*Ecclesia Sanctae Mariae de Monte*.

Lors du Concordat (1801), l'église de Sainte-Marie-du-Mont perd son statut de paroisse et devient une annexe de Saint-Vincent-de-Mercuze. L'ordonnance royale du 10 mai 1829 l'érige à nouveau en paroisse⁷ ; elle est alors placée sous le vocable de Notre-Dame de Pitié.

² Créée en 1997 (décret interministériel n° 97-905) pour sauvegarder les Hauts de Chartreuse menacés par des projets d'aménagements touristiques, la Réserve Naturelle a pour mission de protéger et de gérer ce territoire pour que les diverses activités qui s'y exercent (élevage, exploitation forestière, randonnée...) soient compatibles avec la préservation de la faune, de la flore et du paysage.

La richesse patrimoniale de la Réserve est intégrée au réseau européen Natura 2000, qui vise à protéger des espèces et des habitats en respectant le contexte économique, social et culturel, ainsi que les particularités régionales et locales.

³ Par arrêté interministériel du 18 décembre 1998.

⁴ Données issues du site internet d'Henry Suter :

<http://suter.home.cern.ch/suter/toponymes.html>

⁵ GUIRIMAND 1997, p. 91 – Inventaire du Graisivaudan t. VIII, f° 262, 263, 265v° + Inventaire des Archives des Dauphins de Grenoble 1346. En faisait partie jusqu'en 1592 – ADI B 3120, 210 r°.

⁶ MARION, J., *Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble, dits cartulaires de saint Hugues*, imp. Nationale, Paris, 1869, p. 350.

⁷ ADI 4 V 89.

Frontière France / Savoie

Au Moyen Age, la frontière Savoie / Dauphiné suscite de nombreux conflits entre les dauphins et les comtes de Savoie. Ces revendications territoriales, incessantes, redoublent dans la première moitié du 14^{ème} s. Les traités de Paris de 1355⁸ et de 1377 fixent alors le cours du Guiers comme frontière, sans préciser de quel cours du Guiers il s'agit, Guiers Mort ou Guiers Vif ; les conflits persistent.

En 1537, selon un édit de François 1^{er}, l'Entre-Deux-Guiers fait désormais partie du territoire français. En compensation, le roi de Sardaigne conserve le secteur du vallon de Pratcel⁹.

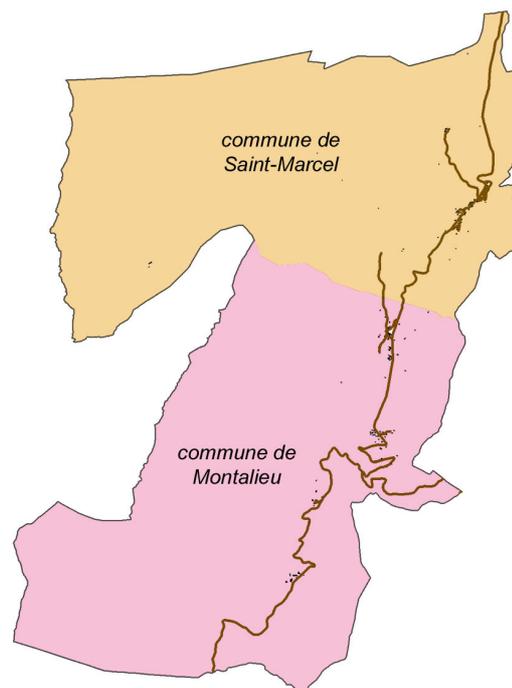
A partir de 1760 (Traité de Turin du 24 mars 1760)¹⁰, la frontière entre la Savoie – alors annexée à la Sardaigne – et la France est instaurée sur le torrent du Guiers Vif, scindant ainsi le bourg de Saint-Pierre-d'Entremont. Un bornage est mis en place selon le procès-verbal du 4 avril 1761 ; il est rendu caduc par l'annexion de la Savoie à la France en 1792.

Suite au rattachement de la Savoie au Piémont (1815), les bornes de 1760 sont rétablies en 1822 (procès-verbal de Lyon de 1825) par décision des gouvernements de Paris et de Turin.

Commune¹¹

L'histoire de la création de la commune de Sainte-Marie-du-Mont est particulièrement complexe.

Ce n'est que le 28 mai 1870 que la commune de Sainte-Marie-du-Mont est créée. Elle est issue de la fusion d'une partie de la commune de Montalieu (sections A et B), alors supprimée, et d'une partie de Saint-Marcel.



Situation de Sainte-Marie-du-Mont en 1833 – données issues du cadastre napoléonien

Le 29 décembre 1972, elle est réunie à la commune de Saint-Vincent-de-Mercuze pour former une nouvelle commune nommée Saint-Vincent-de-Mercuze-Sainte-Marie-du-Mont. A cette époque, la population de Sainte-Marie-du-Mont n'est plus suffisamment importante pour maintenir le statut de commune ; les revenus sont également trop faibles.

La section « Sainte-Marie-du-Mont » en est distraite en 1984 pour être à nouveau érigée en commune.

Seconde Guerre mondiale / Résistance

Un épisode important de l'histoire du plateau des Petites-Roches concerne l'organisation d'activités clandestines durant la Seconde Guerre mondiale¹².

Groupes clandestins / accueil

Un premier noyau de Résistance est organisé à la fin de l'année 1942 par René Amblard. Il fonde la section « Armée Secrète des Petites-Roches », intégrée au secteur VI de l'AS commandé par Albert Reynier « Vauban » (préfet de l'Isère à la Libération). Dans les années 1943-1944, d'autres groupes

⁸ Traité conclu entre le dauphin Charles (futur Charles V) et le comte Amédée VI de Savoie.

⁹ JAILLARD 2006, p. 38.

¹⁰ Traité de Turin du 24 mars 1760 – traité par lequel le duc de Savoie, roi de Piémont-Sardaigne, reconnaît officiellement la frontière et son tracé. Celui-ci suit des limites naturelles : cours d'eau, lignes de partage des eaux, crêtes.

¹¹ Données publiées dans l'ouvrage : coll., *Paroisses et communes de France, Isère*, CNRS, Paris, 1983, p. 30, 596.

¹² GUIRIMAND 1997, pp. 246-252. Pour plus de renseignements généraux, consulter le site : www.resistance-en-isere.fr

clandestins venant du massif de Chartreuse séjournent sur le plateau.

Le sanatorium du Département du Rhône de Saint-Hilaire est utilisé pour soigner de nombreux blessés clandestins. Parmi ces rapatriés sanitaires, le capitaine Louis Nal, « Brunet » dans la clandestinité, qui devient le chef du Comité d'Organisation de l'Action Immédiate (COAI), le 18 mai 1944 ; à la tête de ce Comité, il coordonne l'ensemble des Groupes Francs de l'Isère.

Les sanatoriums accueillent également des réfugiés venant de la région parisienne et du sud de la France, des médecins juifs, des réfractaires au STO... Ils sont hébergés par les Sanatoriums des Etudiants et de l'Association Métallurgique et Minière, tandis que celui du Rhône recueille des réfractaires, des résistants blessés ou des malades...

Sainte-Marie-du-Mont

La commune de Sainte-Marie-du-Mont a fait l'objet de représailles de la part des allemands.

Le Chalet de l'Alpe, situé dans l'alpage de l'Alpe et dans lequel des maquisards ont trouvé refuge, est incendié par les soldats allemands en juin 1944.

D'autres édifices, situés au chef-lieu, sont également incendiés le 20 juin 1944, suite à l'enlèvement, à La Flachère, de la mère d'un milicien par le maquis de Sainte-Marie-du-Mont¹³. Selon le rapport du colonel Duboin, directeur départemental de la DP, en date du 24 juin 1944, « aucun soldat allemand ne fut tué, aussi le village ne fut pas incendié exception faite des granges et des locaux qui avaient servi aux dissidents, c'est-à-dire mairie-école, presbytère et sacristie »¹⁴.

Voies de communication¹⁵

Les principales voies de communication du plateau des Petites-Roches ont été créées à partir des années 1859, ce qui lui permet de s'ouvrir à la vallée du Grésivaudan.

Les travaux de la route reliant Sainte-Marie-du-Mont à Montalieu (actuelle route départementale D282) sont entrepris en 1878. En 1880, la commune est reliée au Haut-Grésivaudan. Quant à la voie desservant le hameau de Belle Chambre à Saint-Bernard via le col de Marcieu, elle n'est ouverte qu'en

1959 ; les travaux auraient été réalisés par l'armée.

Données démographiques¹⁶

En 1872, la commune de Sainte-Marie-du-Mont compte 325 habitants. La population décline très rapidement : en 1876, elle est à 212 habitants. Elle connaît une nouvelle augmentation dans les années 1886 (282 habitants). A partir de cette date, elle ne cesse de décliner : en 1972, la population s'élève à 57 habitants. La commune perd alors son statut administratif et la section de Sainte-Marie-du-Mont est réunie à Saint-Vincent-de-Mercuze.

Suite à un nouvel essor de la population durant la décennie 1980-1990, Sainte-Marie-du-Mont est à nouveau érigée en commune : le nombre d'habitants est, en effet, multiplié par 2,6. En 1999, la population atteint les 204 habitants.

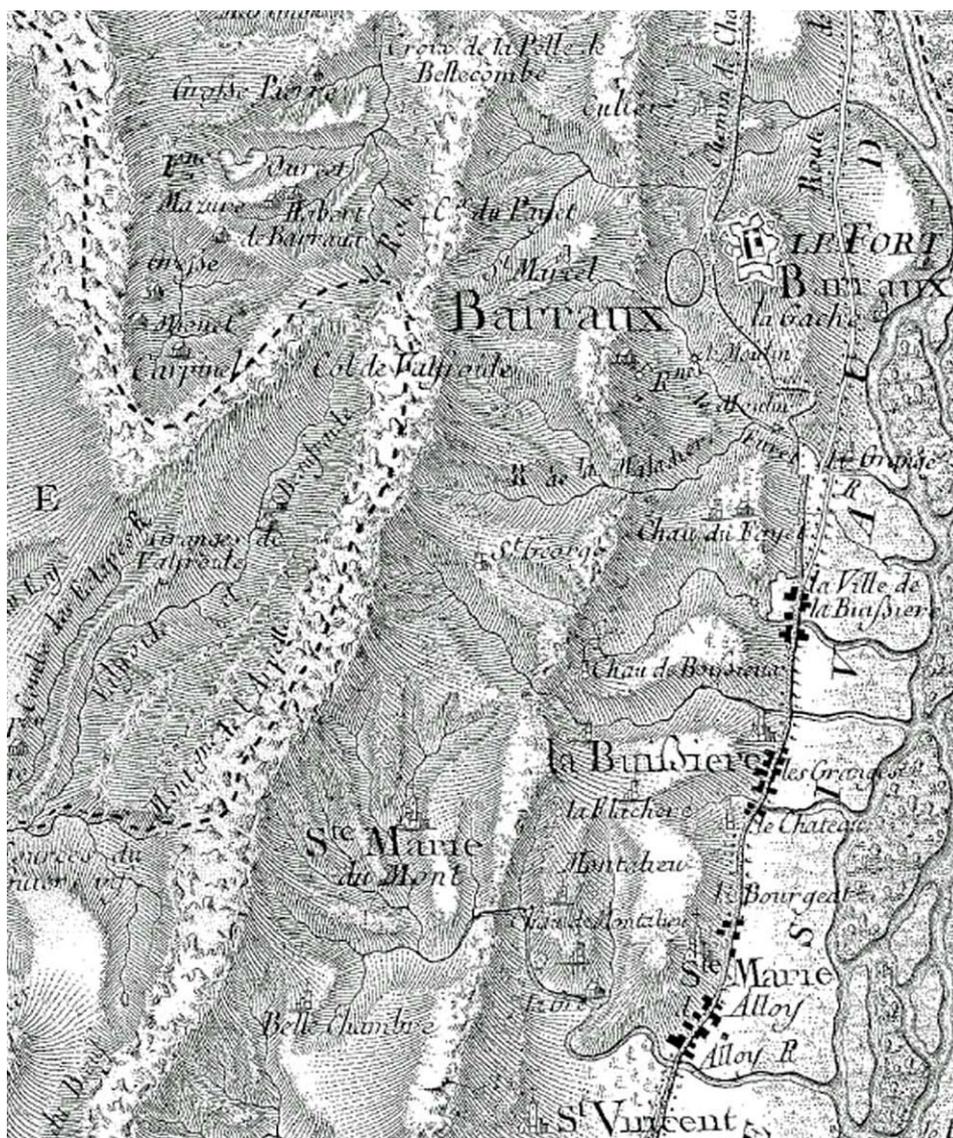
¹³ GUIRIMAND 1997, p. 251.

¹⁴ JAM 2004, p. 106 – ADI 7 0 1996.

¹⁵ GUIRIMAND 1997, pp. 197-198.

¹⁶ Données issues de l'ouvrage : coll., *Paroisses et communes de France*, Isère, CNRS, Paris, 1983, p. 596 ; et du site internet : http://www.insee.fr/fr/recensement/page_accueil_rp.htm

Organisation du bâti



Extrait de la carte de Cassini, fin 18^{ème} s. – source IGN

Evolution du bâti

L'observation de la carte de Cassini¹⁷, des cadastres ancien et actuel, permet de constater une relative pérennité des lieux d'implantation. Le replat offert par le plateau a été naturellement privilégié. Le bâti se répartit en groupements de tailles variables – l'habitat isolé, anecdotique dans les années 1830, a quasi-disparu du paysage.

Le bâti au 18^{ème} s.

Sur la carte de Cassini, la paroisse de Sainte-Marie-du-Mont est représentée, ainsi que les hameaux de Saint-Georges et de Belle-Chambre. Le site de la paroisse, placé plus près de ce hameau, correspond, selon toutes vraisemblances, à l'actuel hameau de la Vieille Eglise où sont conservées les ruines de l'ancienne église.

Sur l'alpage de l'Alpe, plusieurs bâtiments, nommés « Habert de Barraux », « Carpinel » et « Menet (?) », semblent correspondre au habert de Saint-Vincent et au chalet de l'Alpe... Une « mazure » est également indiquée.

¹⁷ Dressée par les géodésistes Cassini de Thury et son fils Jacques-Dominique entre 1760-1789. Pour plus d'informations historiques, consulter le site : <http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/index.htm>

Le bâti au 20^{ème} s.

L'évolution de l'urbanisation depuis les années 1830 est demeurée relativement stable.

Certains hameaux se sont densifiés, notamment ceux de Saint-Georges (création d'un lotissement) et du « Village des Prés » (développement au sud-est), devenu le centre du village – vraisemblablement dans les années 1880, lors du transfert de l'église.

Seul le hameau de « la Chapelle » a été créé à la fin du 20^{ème} s. En revanche, celui de Belle Chambre a disparu ; le site est néanmoins maintenu par l'installation de la « Ferme de Belle Chambre » – immense complexe ayant préservé un four à pain.

Quelques maisons et/ou granges-étables, implantées à l'écart de tout groupement, dans le secteur de Saint-Georges et du « Village des Prés », sont indiquées sur le cadastre de 1833. Seul le site de la « Maison Guimet Louis » s'est maintenu – les autres ayant été abandonnés.

Village

Le « Village des Prés » s'est établi à la croisée de voies (chemin principal de Saint-Michel à Saint-Marcel et chemins secondaires). Simple hameau, il devient le chef-lieu de la commune de Sainte-Marie-du-Mont, nouvellement créée (1870), défini par un centre religieux et administratif.

L'ancien centre paroissial, implanté à la « Vieille Eglise », est abandonné : la nouvelle église est transférée en 1884 au hameau des Prés, le long de la nouvelle route (actuelle D282), créée dans les années 1878-1880 ; la mairie-école y est également édifiée. Ce nouveau centre se développe au sud-sud-est du noyau primitif.

Le bourg, de petite taille, présente une trame irrégulière. La répartition du bâti est lâche : le bâti est, en effet, séparé, associé à un espace extérieur privatif, ouvert. Son implantation est conditionnée par la voie : elle est perpendiculaire ou parallèle.

L'activité économique et commerciale semble avoir été inexistante.

Hameaux

Les quelques hameaux, que compte la commune de Sainte-Marie-du-Mont, se sont établis le long de la principale voie que constituait le chemin de Saint-Michel à Saint-Marcel, selon un axe nord-sud. Les replats et

les pentes modérées (bas de versant) ont été favorisés.

Modérément développés, ces groupements, aux anciennes fonctions agro-pastorales, présentent une trame lâche, irrégulière. Les maisons, non mitoyennes, sont généralement implantées perpendiculairement à la voie ; elles disposent d'un espace extérieur privatif traditionnellement ouvert.

Contrairement à un bon nombre de communes du massif de Chartreuse, les noms des hameaux ne sont pas issus de patronymes de familles – à l'exception de lieu-dit « Chez Guimet » (habitat isolé). Leur origine est religieuse (« Saint-Georges »), paysagère et topographique (« les Prés ») ; le nom de « Belle Chambre », d'origine latine, peut évoquer le souvenir d'une ancienne maison-forte, et « le Villard » un domaine agricole gallo-romain ou médiéval, ou un hameau.

Le patrimoine de Sainte-Marie-du-Mont

Archéologie

Plusieurs sites archéologiques ou indices de site, datant de la Préhistoire et de la Protohistoire, ont été découverts au 19^{ème} s. et durant les dernières décennies du 20^{ème} s./début du 21^{ème} s. sur le territoire de Sainte-Marie-du-Mont.

Pour les périodes historiques, très peu de données sont connues à ce jour (voir *infra*, § Maison seigneuriale).

Au vu du potentiel archéologique, de nouvelles découvertes archéologiques, qui permettront d'enrichir nos connaissances, pourraient être faites lors de travaux entamant le sous-sol.

Préhistoire¹⁸

Grâce à des recherches menées par des archéologues rattachés à une « Unité Mixte de Recherche » (UMR) du CNRS (« Economies, Sociétés et Environnements Préhistoriques »), la Préhistoire est la période la mieux documentée. Ces recherches sont orientées sur les zones d'altitude, en l'occurrence les Hauts de Chartreuse, qui ont fait l'objet de prospections, d'inventaires et de sondages.

L'alpage de l'Alpe est fréquenté par l'homme depuis la Préhistoire. Le climat s'est, en effet, radouci et ce territoire offre d'importantes ressources alimentaires pour ces chasseurs-cueilleurs (bouquetin, chamois, cerf...). Des indices de site en plein air ont été mis en évidence par un ramassage de surface de silex au col des Belles Ombres et dans le secteur des haberts de Barraux. Ce secteur concentre un nombre important de ruines de cabanes pastorales, qui, pour certaines d'entre elles (les plus modestes), pourraient dater de cette période. Au Néolithique, l'homme devient, en effet, pasteur-agriculteur.

Protohistoire¹⁹

Des découvertes de mobilier attestent une fréquentation du territoire de Sainte-Marie-du-Mont à l'Age du Bronze final. En 1878, trois haches en bronze à douille sont trouvées lors de la création de la nouvelle route reliant Sainte-Marie-du-Mont à Montalieu (actuelle

route départementale D282)²⁰. Sept vases, placés dans une fosse, située dans la grotte de la Rousse, sont mis au jour par Pierre Degueurce en 1975 ; au début du 20^{ème} s., Hippolyte Müller avait déjà recueilli dans cette grotte de la céramique du Bronze, ainsi qu'un broyeur de quartzite et des fragments de meule en grès²¹.



Haches à douille –

<http://bocqueta.club.fr/gresivaudan1.htm>



Vases découverts à la Grotte de la Rousse –

<http://bocqueta.club.fr/gresivaudan1.htm>

Des cabanes construites en pierre sèche, également découvertes par Pierre Degueurce au Châtelard, ont livré de la céramique de l'Age du Fer (site inédit). Toutefois, selon les circonstances de découverte de cette céramique, celle-ci pourrait ne pas dater ces cabanes, mais appartenir à des niveaux d'occupation antérieurs.

²⁰ BOCQUET 1969, p. 324, notice 114.

MULLER 1931, pp. 85-89.

MULLER 1909a.

MULLER 1909b, p. 40.

²¹ BOCQUET 1969, p. 324, notice 114.

BOCQUET, A., DEGUEURCE, P., « Dépôt de vases de la grotte de la Rousse, Sainte-Marie-du-Mont (Isère) », dans *Néolithique et âges des Métaux dans les Alpes françaises*, IXe congrès, Livret-guide de l'excursion A9, Nice 13-18 septembre 1976, pp. 203-205.

MULLER 1909a.

MULLER 1909b, p. 40.

MULLER, H., « Une station estivale préhistorique et gallo-romaine au col de Bovinant (Chartreuse) », *Revue de Géographie Alpine*, t. IX, fasc. 4, 1921, pp. 641-644.

MULLER 1931, pp. 85-89.

¹⁸ Ces sites sont, pour la plupart, inédits – MORIN 2005, p. 18, 28, 30-33, 72-73, 76-81.

MULLER 1909b, p. 40.

¹⁹ MORIN 2005, pp. 29-31, 34, 74-75.

Site potentiel – oppidum, motte castrale ?

Au lieu-dit « Châtelard » (cadastre section E1), au sud-est de Belle Chambre, s'élève une très belle butte, qui culmine à 992 m d'altitude ; le versant est, côté vallée du Grésivaudan, présente une pente particulièrement abrupte, alors que celle du versant opposé est plus douce. La plate-forme sommitale est formée de deux vastes terrasses.



Topographie du lieu-dit « le Châtelard » – extrait carte IGN



Vue sud-ouest du site du Châtelard

Le toponyme « Châtelard », indiqué sur le cadastre actuel, désigne généralement l'emplacement d'une motte castrale. Il s'agit d'une fortification de terre et de bois, édifiée sur une proéminence ; ce type de construction

se développe à partir de l'an mil, avant l'édification de châteaux en pierre.

Si la topographie du site permet d'envisager l'hypothèse d'une motte castrale, ses dimensions, très importantes, tendent à l'infirmer. Toutefois, des fonds de cabane en pierre sèche ont été découverts sur ce site, ainsi que du matériel de l'Age du Fer (voir *supra* § Archéologie), et Hippolyte Müller, qui avait remarqué des « murs en gros blocs limitant des terrasses successives », présentait la présence d'un oppidum²².

Si l'existence d'un site archéologique est avérée, seuls des sondages archéologiques et une étude en archives pourraient apporter de nouvelles données et déterminer la nature de ce site.

Château et maison seigneuriale

Château Saint-Georges

Selon Eric Tasset²³, ce château serait représenté sur un dessin datant de la fin du 16^{ème} s./début du 17^{ème} s. réalisé par Ercole Negro – architecte piémontais ayant construit plusieurs forts dont celui de Barraux en 1597. Edifié sur une proéminence, le château présenterait « une tour ronde, située en rupture de pente côté montagne et flanquant une petite enceinte castrale circulaire. Cette dernière est percée d'une simple porte, placée en face du chemin d'accès au château. Ce chemin franchit en avant du château une palissade, seconde ligne de défense qui protège également ce qui semble être une sorte de basse-cour ». D'après une prospection menée par Eric Tasset, les vestiges d'une tour circulaire, chaînée à l'enceinte, seraient conservés sur le versant est²⁴.

Maison seigneuriale ?

Selon B. Guirimand²⁵, une « maison-forte » aurait été édifiée à Belle Chambre, ce qu'évoque le toponyme – tiré de *Bella Camera*, *camera* désignant une résidence féodale. Au 15^{ème} s., elle aurait appartenu à la famille de

²² MULLER 1909b, p. 40 : « Entre le tunnel de la route de Sainte-Marie-du-Mont et ce village, près du lieu où les haches en bronze ont été découvertes, dans les bois garnissant un éperon rocheux, on remarque des murs en gros blocs limitant des terrasses successives ; on peut espérer trouver un oppidum en ce lieu actuellement et depuis longtemps inhabité ».

²³ TASSET, E., *Châteaux forts de l'Isère. Grenoble et le Nord de son arrondissement*, Editions de Belledonne, 2005, pp. 529-530.

²⁴ Aucune structure n'a cependant été vue lors du repérage de terrain.

²⁵ GUIRIMAND 1997, p. 131, 134 – sources non vérifiées.

Beaumont, seigneur de la Frette. En 1508, cette maison aurait été cédée au seigneur de Saint-Hilaire, Laurent Alleman. La seigneurie de Belle Chambre est mentionnée dans l'Inventaire du Grésivaudan²⁶ : « noble Isaye Cassard » prête hommage, en 1645, pour la terre et seigneurie de Belle Chambre avec toute justice, ses appartenances et dépendances.

Précisons toutefois, qu'Annick Clavier, Conservatrice (archéologie historique) à la Conservation du Patrimoine de l'Isère, qui étudie les maisons-fortes du Grésivaudan²⁷, n'a trouvé aucune information sur ce site.

Patrimoine religieux

Le patrimoine religieux conservé de Sainte-Marie-du-Mont date de l'époque contemporaine, notamment du 19^{ème} s. Les éléments les plus anciens sont les ruines de l'ancienne église paroissiale, situées à la « Vieille Eglise », qui pourraient dater de l'époque moderne, voire de l'époque médiévale, et la chapelle Saint-Georges, dont le souvenir est évoqué sur le cadastre napoléonien.

Église paroissiale

L'église paroissiale de Sainte-Marie-du-Mont (*Ecclesia Beate Marie de Monte*), mentionnée au 12^{ème} s. dans le cartulaire de saint Hugues²⁸, dépend du diocèse de Grenoble. Elle apparaît également dans le pouillé de 1497 sous le nom d'*Ecclesia Sanctae Mariae de Monte*²⁹. Lors du Concordat (1801), l'église de Sainte-Marie-du-Mont devient une annexe de Saint-Vincent-de-Mercuze. L'ordonnance royale du 10 mai 1829 l'érige à nouveau en paroisse³⁰ ; elle est alors placée sous le vocable de Notre-Dame de Pitié.

L'église paroissiale primitive s'élevait au hameau de « la Vieille Eglise », où subsistent des ruines – en l'absence de fouilles archéologiques, il est difficile de dater l'état auquel appartiennent ces ruines. Les visites pastorales de la fin du 17^{ème} s./début du 18^{ème} s. nous apprennent que cet édifice est en mauvais état ; malgré des réparations, il menace de s'écrouler dans les années 1880.

²⁶ GUIRIMAND 1997, p. 133, note 8 – ADI Inv. Graïs. II f° 31v° – 27 mai 1645.

²⁷ Thèse en cours de rédaction.

²⁸ MARION, J., *Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble, dits cartulaires de saint Hugues*, Paris, Imp. Impériale, 1869, p. 350.

²⁹ Dossier Abbé Meyer – CPI.

³⁰ ADI 4 V 89.



Hameau de « la Vieille Eglise » – extrait du cadastre napoléonien (1833)

En 1882, une nouvelle église est construite, transférée au « Village des Près », qui devient le chef-lieu de cette jeune commune (1870). Les plans sont dressés par l'architecte Jules Riondet de Grenoble. Cette église est bénie le 2 juin 1885.

Cimetières

Au Moyen Age, l'église de Sainte-Marie-du-Mont, comme l'ensemble des églises paroissiales, est entourée de son cimetière, ce qui est encore le cas en 1833 (photo *supra*). Transféré au chef-lieu vraisemblablement lors de l'édification de la nouvelle église, il est consacré en 1886, comme l'atteste l'inscription portée sur la croix de cimetière.

Contrairement à l'ancien cimetière, le nouveau est implanté à distance des habitations comme le préconise l'Ordonnance royale du 6 décembre 1843, qui interdit les inhumations dans les églises et précise que le cimetière doit se situer à une certaine distance des habitations pour des raisons de salubrité publique.

Chapelle

Au 12^{ème} s., le cartulaire de saint Hugues cite la chapelle Saint-Georges : « *Capella Sancti Georgii est annexa cure* ». Elle pourrait correspondre à la chapelle Saint-Georges, aujourd'hui ruinée, figurée sur le cadastre napoléonien, au lieu-dit « Dret de Saint-Georges ».

Croix de chemin

Une seule croix de chemin est aujourd'hui conservée sur la commune, vraisemblablement érigée au cours du 19^{ème} s. – aucun renseignement nous informant sur le contexte de son érection n'a pu être recueilli lors de cette étude. Le matériau utilisé, la fonte, permet un décor élaboré de lierre grim pant.

La « croix du Gouchou », située à proximité de l'ancien chemin du Villard à Sainte-Marie et figurée sur le cadastre napoléonien, a aujourd'hui disparu.

Signalons également la présence de croix de sommet, en bois, élevées sur l'alpage de l'Alpe (« Croix de l'Alpe », 1821 m d'altitude) et sur le mont Pinet (1867 m). Sur le cadastre napoléonien, la croix dite « de l'Alpe » est indiquée comme étant « gravée sur un bloc de pierre », situé entre les bornes numérotées 27 et 28 ; cette croix représente l'emblème des chartreux, marquant ainsi la limite de leurs possessions.

Patrimoine public

Les édifices publics de Saint-Bernard datent de la première moitié du 20^{ème} s. Ils représentent le trinôme fréquemment rencontré dans les autres communes du massif de Chartreuse, à savoir mairie, école et monument aux morts. A cela, s'ajoutent les bornes délimitant la frontière entre la France et la Savoie, et les fontaines, majoritairement communales.

Mairie-école

L'ancienne mairie-école, située à côté de l'église, a été édifiée dans les années 1946, suite à l'incendie de la précédente par les allemands en juin 1944 (voir *supra*, chapitre Histoire et évolution de la commune, § Seconde Guerre mondiale / Résistance). Les plans, conservés aux Archives Communales, ont été dressés par un architecte de Grenoble, Mr Davallet³¹. Ce bâtiment, qui présente des façades ordonnancées, abritait la mairie, deux salles de classe, éclairées par de grandes baies, et le logement des instituteurs à l'étage.

Abandonné vraisemblablement dans les années 1972, lors du rattachement de la commune à celle de Saint-Vincent-de-Mercuze, l'édifice accueille alors un centre aéré et les enfants sont scolarisés à Saint-Vincent-de-Mercuze.

³¹ JAM 2004, p. 106.

Retrouvant son statut de commune, une nouvelle mairie est construite (dernières décennies du 20^{ème} s.). La municipalité de Sainte-Marie-du-Mont adhère en 2002 au Syndicat Intercommunal des Ecoles Élémentaires et Maternelles (SIEEM). Ce regroupement, composé à l'origine des communes de La Buisnière, La Flachère, Sainte-Marie-d'Alloix, a permis le maintien des écoles – école maternelle à La Flachère, écoles primaires à La Buisnière (CP / CE2) et à Sainte-Marie-d'Alloix (CM).

Monument aux morts

Le monument aux morts commémorant la Première Guerre mondiale est érigé en 1921 devant l'église. Il adopte un type très répandu sur le massif de Chartreuse, et au-delà, celui de l'obélisque. Selon un courrier en date du 20 décembre 1921, la municipalité souhaitait l'entourer de quatre obus, ce qui n'a pas été réalisé³². Il est l'œuvre du tailleur de pierre F. Grand à Barraux – nom de tailleur fréquemment observé sur des stèles funéraires.

Ce monument, en pierre de taille (calcaire de Hauteville) et couronné d'un pyramidion, est orné d'une croix de guerre sculptée, symbole militaire ; une palme (bronze), expression du martyre des soldats et de leur grandeur, y est également apposée.

Les citations et dédicaces employées, « *Pro Patria* » et « *A nos héros* », sont patriotiques et républicaines.

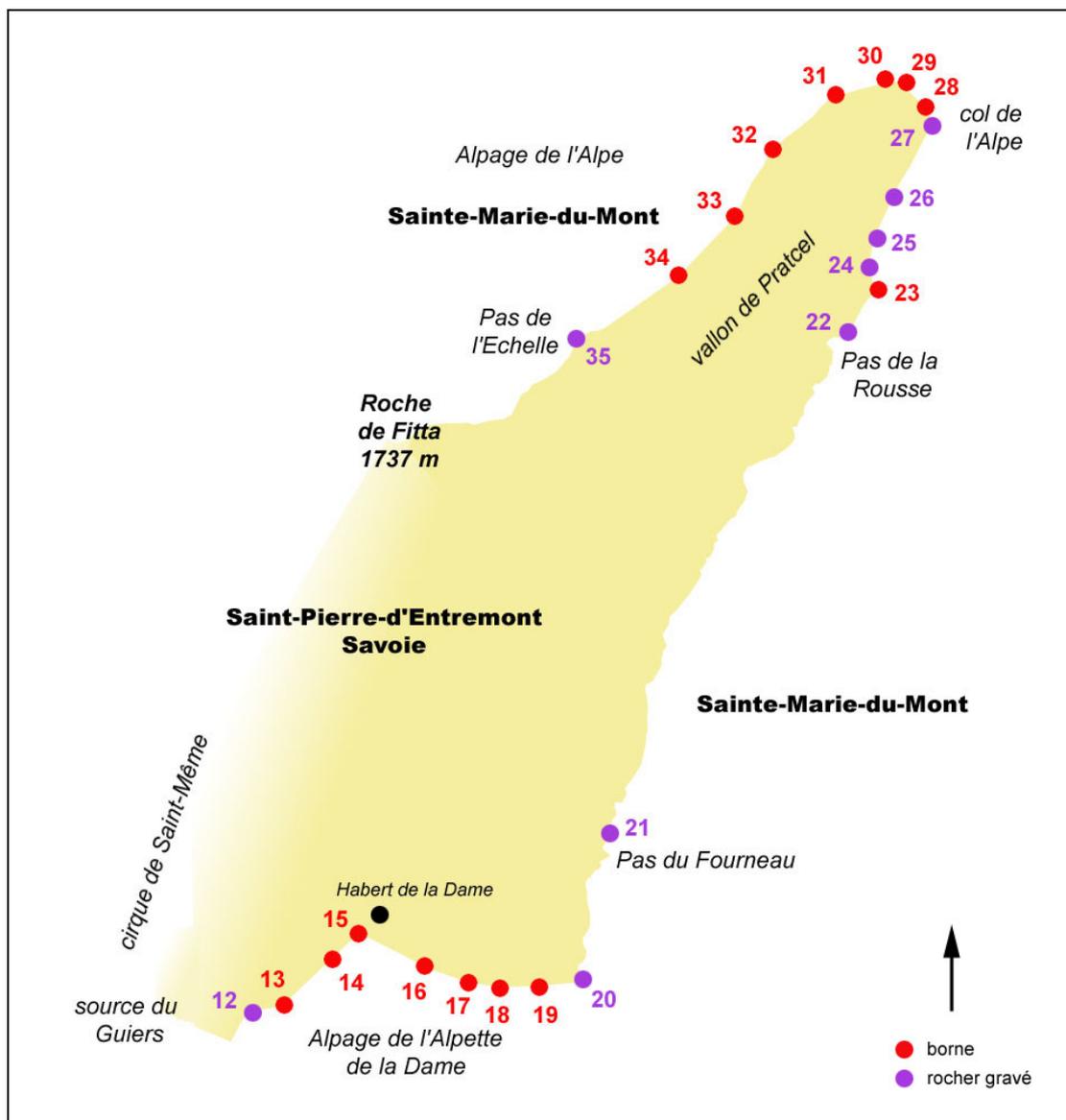
*Bornes*³³

Ces bornes, érigées sur l'alpage de l'Alpe, matérialisent la frontière entre la France et la Savoie, établie en 1761 (voir *supra*, § Histoire et évolution de la commune). Rendue caduque en 1792 (annexion de la Savoie à la France), cette frontière est rétablie en 1822 (rattachement de la Savoie à l'Etat sarde).

Selon le protocole de bornage de 1822-1823, les bornes de 1761, qui sont conservées en bon état, sont réutilisées. Le cas échéant, de nouvelles bornes sont taillées (calcaire) selon des normes précises : elles portent les emblèmes de la France (fleur de lys) et de la Savoie (croix inscrite dans un cercle de 24 cm de diamètre), le numéro d'ordre, le « millésime » (1822 ou 1823) ; la direction de

³² JAM 2004, p. 106.

³³ Pour plus de données historiques, consulter l'ouvrage de : JAILLARD, M., MARCONNET, J., VERDUN A. et J., *Frontière Dauphiné-Savoie à la découverte des bornes de 1822-1823*, édition Pontcharra Patrimoine et Histoire, 2006.



Carte de localisation des bornes délimitant la frontière de la France et de la Savoie

la frontière est indiquée sur la face supérieure de la borne par un trait droit ou angulaire – s'il y a un changement de direction. Ces indications peuvent être également gravées sur le rocher.

Ces bornes se trouvent aujourd'hui sur les limites départementale et communale de Sainte-Marie-du-Mont et Saint-Pierre-d'Entremont Savoie – limites qui pérennisent celles de la frontière France / Savoie. Elles se situent sur la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse, du Pas de l'Echelle au Pas de la Rouse (flancs du vallon de Pratcel)³⁴ et, plus

au sud, sur l'alpage de l'Alpette de la Dame et au Pas du Fourneau³⁵.

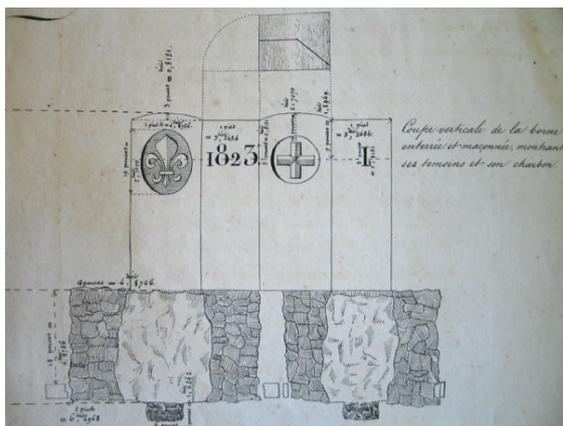
³⁴ Ce secteur concerne les bornes numérotées de 22 à 35 – données issues de l'ouvrage : JAILLARD 2006, pp. 40-51 :

- bornes 22, 24 à 27, 35 correspondant à des rochers gravés ; bornes 27 et 35 présentant des gravures de 1761 et de 1822,

- bornes 23, 28 à 34 datant de 1822 – certaines étant placées sur la ligne de partage des eaux ; borne 31 déchaussée.

³⁵ Bornes numérotées de 12 à 21 – données issues de l'ouvrage : JAILLARD 2006, pp. 32-39 :

- bornes 12, 20 et 21 correspondant à des rochers gravés ; borne 20 présentant des gravures de 1761 et de 1822,
- bornes 13 à 19 datant de 1822.



Coupe verticale de la borne – ADI 121 M 1 / protocole de 1822-1823



Trait indiquant le changement de direction de la frontière



Borne n°28 – col de l'Alpe



Borne n°26 gravée sur un rocher – couloir de Charmil

Douane

Une maison douanière est conservée dans le bourg (parcelle D2 85). Son architecture s'apparente à celle d'une maison.

En 1840, la Compagnie de Sainte-Marie-du-Mont est transférée à Saint-Pancrasse pour une année³⁶.

Maisons forestières

Face à la surexploitation des forêts françaises, une politique de réglementation est mise en place dès la fin du 13^{ème} s., sous le règne de Philippe le Bel, par la création de l'Administration des Eaux et Forêts. Dans les années 1660, une réforme des forêts royales est engagée par Colbert, qui aboutit à la mise en vigueur en 1669 du premier Code forestier. En 1966, l'Office National des Forêts succède à l'Administration des Eaux et Forêts³⁷.

Au début du 19^{ème} s., afin de faciliter la surveillance des forêts exploitées illégalement par des pilleurs de bois, des maisons forestières réservées aux gardes-forestiers sont construites.

La commune de Sainte-Marie-du-Mont compte une maison forestière, implantée au chef-lieu au milieu du 20^{ème} s., aujourd'hui propriété de la commune, ainsi qu'une cabane. De taille plus modeste, cette « Cabane forestière du Bresson » est installée dans la forêt domaniale du Boutat.

Fontaines communales

Jusqu'à la mise en place du réseau d'eau potable dans les années 1936, l'approvisionnement en eau³⁸ du bourg et des

³⁶ GUIRIMAND 1997, p. 237, note 12.

³⁷ <http://www.onf.fr/pres/historique.htm>

³⁸ L'eau était utilisée pour la consommation domestique (boisson, cuisine, rinçage de la lessive), mais également pour abreuver les bêtes et réfrigérer le lait.

hameaux se faisait par une ou deux fontaines communales, aujourd'hui conservées. Elles sont généralement placées le long de la voie.

Quelques fontaines privées sont installées dans des propriétés (anciennes maisons rurales) – l'une d'elles est aujourd'hui publique, rachetée par la municipalité lors de l'élargissement de la voie (Saint-Georges).

Fontaine public ou privée, un type domine. Le bassin, de forme rectangulaire, est constitué de dalles (calcaire) agrafées. Le triomphe, également en pierre de taille (calcaire), est coiffé d'un pyramidion, pouvant être tronqué (1). L'arrivée d'eau se fait par un tuyau annelé à base ouvragée.



Fontaine creusée dans le rocher – Dret de Saint-Georges



Bassin constitué de dalles agrafées et triomphe coiffé d'un pyramidion – le Village



Dauphin – Bouvarin

Signalons également la présence d'une fontaine située à l'écart du hameau Saint-Georges, sur le site de l'ancienne chapelle, creusée dans le rocher en 1802 par P^{PF} Courtoud.

Architecture contemporaine



Ensemble « la Baleine » – Chez Guimet

L'édifice « La Baleine »

Implanté sur un site remarquable, offrant une vue panoramique sur le massif de Belledonne, cet édifice, singulier, est réalisé de 1963 à 1966, par l'architecte Pascal Häusermann, pour un particulier. Aujourd'hui abandonné, cet ensemble était conçu pour accueillir un restaurant, le « Balcon de Belledonne ».

Appelé communément « la Baleine » en raison de ses formes, cet ensemble se compose de deux bâtiments, bas de plafond, contenant plusieurs « cellules » ovoïdes : l'un est occupé par la salle de restaurant, l'autre, de taille plus modeste, abrite, sur plusieurs niveaux, un vestiaire, un sauna, un bain-douche et une salle de repos.

Cet édifice, bénéficiant du label « Patrimoine du XX^{ème} siècle en Rhône-Alpes »³⁹, est intéressant tant par le renom de l'architecte, que par sa conception et la technique de mise

³⁹ <http://www.culture.gouv.fr/rhone-alpes/bdd/mh/label20.pdf#search=%22label%20patrimoine%22>

en œuvre employée. Du béton a été projeté en fines couches sur une armature et un treillis métalliques (absence de coffrage).

*L'architecte, Pascal Haüsermann*⁴⁰

Considéré comme l'un des fondateurs de l'architecture modulaire, Pascal Haüsermann est l'un des premiers architectes, avec Antti Lovag et Chanéac, à expérimenter en France une architecture dite « organique » : elle s'inspire des formes proposées par la nature en les intégrant au site naturel. Cette architecture modulaire est basée sur le principe de la cellule, qui se multiplie par juxtaposition, entassement...

En 1959, P. Haüsermann réalise sa première maison-cellule en voile de béton armé, sans coffrage, à Grilly, ainsi que le prototype d'une cellule d'habitation en matières plastiques à Minzier en Haute-Savoie.

Outre « la Baleine », cet architecte a conçu d'autres édifices :

- maison dite « la Ruine »⁴¹, située à Minzier (Haute-Savoie), construite en « voile de béton » (1968).
- atelier de poterie de S. et JP. Brunet, à Ponsas (Drôme), bâti en « voile de béton » projeté (1971)⁴².
- aménagement urbain de la ville de Douvaine (Haute-Savoie) dans les années 1970⁴³ – collaboration avec les architectes Antti Lovag et Jean-Louis Chanéac, Pascal Le Merdy : création d'une salle des fêtes, d'une école maternelle et aménagement d'une place publique – projet de construction de commerces, d'une auberge communale et d'une piscine autour de la place publique abandonné.

⁴⁰ Le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) de la région Centre conserve une collection de maquettes, dessins et plans de cet architecte. Pour plus d'informations concernant cet architecte et ce courant architectural, consulter l'ouvrage et les sites internet suivants :

WILLEMIN, V., *Maisons vivantes*, Editions Alternatives, Collection Anarchitecture, 2006, pp. 118-127.

<http://www.architecturerhonealpes.com/index1.php3>

<http://www.odorama5.com/odorama5/home/home2/home2.html#c>

⁴¹ <http://la.ruine.free.fr/>

⁴² http://www.architecturerhonealpes.com/patrimoine/historique_bis.php3?id_loca=146 ; <http://www.culture.gouv.fr/dracs/rhone-alpes/dossier/jep2000/100/6180.pdf> - 100 % Vingtième. *Le patrimoine du XXe siècle en Rhône-Alpes*, Lyon, EMCC / Hebdo Editions, septembre 2005, p. 83.

⁴³ http://www.architecturerhonealpes.com/patrimoine/historique_bis.php3?id_loca=154



Ecole de Douvaine / Maison de l'architecture Rhône-Alpes

Artisanat – Industrie – Commerce

L'économie de Saint-Marie-du-Mont a toujours reposé sur l'agriculture, ce qui s'explique par la situation géographique de la commune, sa position excentrée par rapport à la vallée du Grésivaudan et la création tardive de voies de communication.

La principale activité artisanale, établie sur la commune, est liée à l'activité agropastorale : la meunerie. La commune comptait également quelques commerces, notamment des bistrotts qui étaient des lieux de rencontre privilégiés.

Signalons également que la toponymie conserve des noms pouvant évoquer une exploitation de la roche (carrière de pierres ?) : « chemin des Perrières » (sud-ouest de Saint-Georges, nord-ouest du bourg), lieu-dit « Pierre » (nord de Saint-Georges).

*Mine de minerai de fer*⁴⁴

Une mine de minerai de fer, située à une cinquantaine de mètres en contrebas du col de l'Alpe, a été découverte par le spéléo-club de Savoie lors d'une mission de prospection en 1987. Le minerai de fer est présent sous la forme de petits rognons de limonite.

Si aucune donnée historique n'est connue à ce jour, les galeries d'exploitation sont préservées, ainsi que des installations de type boisage. Une recherche en archives et une datation dendrochronologique sur les bois conservés – comme cela a été fait sur les bois de la mine de Bovinant à Saint-Pierre-d'Entremont Isère – permettraient de déterminer la date d'exploitation de cette mine, qui pourrait être ancienne.

⁴⁴ CAYLA, N., *Les ressources minérales patrimoniales du Parc naturel régional de Chartreuse. Inventaire et potentialités de valorisation des activités extractives (mines et carrières) passées et présentes*, PNR / Laboratoire EDYTEM, 2006, rapport non publié, p. 27.

Artifices

L'inventaire des moulins à farine de 1809⁴⁵, réalisé par la Préfecture de l'Isère, ne nous renseigne malheureusement pas sur la présence de moulins, à cette époque, sur Sainte-Marie-du-Mont, car la commune n'est pas encore créée. Il se pourrait qu'un ou plusieurs moulins, que compte la commune de Montalieu, soient sur le territoire actuel de Sainte-Marie-du-Mont, mais les données ne sont pas suffisamment précises pour l'affirmer.

En revanche, un moulin, aujourd'hui ruiné, appartenant à Mr Tardy, est signalé sur le cadastre napoléonien de 1833. Fonctionnant grâce à l'énergie hydraulique, il est implanté sur la rive droite de l'Alloix, au nord-est du hameau du Villard.



Moulin appartenant à Jh Tardy – cadastre napoléonien

Dans le même secteur, sur la rive gauche de l'Alloix et sur la rive droite du Morétang, on peut voir une conche, installée sur un canal d'amenée d'eau, en contrebas d'une serve – réserve d'eau, aujourd'hui asséchée, alimentée par une dérivation du ruisseau de Fontaine Froide. Taillée grossièrement dans du calcaire, cette conche est le vestige d'un broyeur (à fruits pour le cidre ou l'huile ?) ou d'un gruoir (blé écrasé grossièrement, additionné d'eau pour faire le gruau). L'eau, amenée par un canal maçonné présentant un pendage important, mettait en mouvement une roue horizontale, qui permettait d'entraîner le mécanisme. Cet artifice n'est pas figuré sur le cadastre napoléonien, il lui est vraisemblablement postérieur.

⁴⁵ ADI 7S1/1, canton de Grenoble.



Conche – Crey de Gonnard

Exploitation des ressources hydrographiques⁴⁶

Les eaux provenant de la Grande Roche devaient être canalisées pour alimenter un réservoir, construit à Belle Chambre, afin d'assurer le fonctionnement d'une usine électrique située à Saint-Vincent-de-Mercuze (réaménagée en salle des fêtes dans les années 1950) ; l'eau était amenée jusqu'au site par des conduites forcées, soit un dénivelé de plus de 400 m. Créée par Félix Bouchayer, industriel grenoblois, en 1929⁴⁷, pour pallier aux défaillances des centrales situées sur la rive gauche de l'Isère, lors de périodes de gel prolongées sur le massif de Belledonne, cette usine a eu une activité relativement courte ; elle est vendue dès 1936, une mauvaise étanchéité du réservoir et des erreurs au niveau des conduites d'amenée d'eau ayant rapidement entraîné sa fermeture et la liquidation de la Société exploitante.

Ganterie

Au cours du 19^{ème} s. et jusque dans les années 1960, les maisons de ganterie grenobloises distribuaient du travail aux personnes du massif de Chartreuse (couture des gants à domicile). La confection des gants, activité mineure, fournissait un complément de revenu aux familles et ouvrait des droits aux femmes à la sécurité sociale. Les dépôts de gants se trouvaient à Barraux, à La Flachère et à Saint-Vincent-de-Mercuze.

Commerces

Il y aurait eu, autrefois, quelques bistrotts et restaurants établis sur la commune. Le hameau de Saint-Georges était doté d'une boulangerie et d'un restaurant (fermé dans les

⁴⁶ PAQUET, A., *Mémoires. Un paysan au service de la France*, Les Editions des Vignes et de l'Éditeur, 1999, pp. 101-102.

⁴⁷ GUIRIMAND 1997, p. 183.

années 1980). Aujourd'hui, Sainte-Marie-du-Mont ne comporte plus aucun commerce.

Des marchands ambulants, ou colporteurs, approvisionnaient également les habitants de Sainte-Marie-du-Mont et/ou leur proposaient différents services. La photographie d'un étameur ambulant, prise à Sainte-Marie-du-Mont en avril 1902, est conservée au Musée Dauphinois⁴⁸.

Patrimoine rural

- Les activités et les cultures traditionnelles

Jusqu'à la seconde moitié du 20^{ème} s., l'activité agro-pastorale était l'activité principale de la commune. La culture fourragère et les élevages bovin et ovin étaient pratiqués.

Aujourd'hui, et sur l'ensemble du plateau des Petites-Roches, cette tradition d'élevage peine à se maintenir. Les exploitations agricoles en activité sur la commune de Sainte-Marie-du-Mont sont rares : la « Ferme de Bellechambre », qui fait travailler des personnes handicapées atteintes d'autisme, transforme le lait de vache en fromages (vente directe et sur les marchés) ; un apiculteur récolte le miel produit par ses abeilles.

Cultures

Chaque famille vivait autrefois en autarcie. Le potager se composait principalement de pommes de terre et de choux. Quelques arbres fruitiers (pommiers, poiriers) complétaient ces cultures.

Outre la culture domestique, la culture céréalière, qui constitua longtemps la base de l'agriculture préalpine, était importante. Selon les Statistiques Agricoles de 1892⁴⁹, 30 hectares sont dédiés à la culture du froment (blé tendre), contre 8 pour l'avoine et 8 pour le seigle, 2 pour le méteil et 2 pour l'orge. Selon la tradition orale, le blé rouge (*Amaranthus retroflexus* L., ou amarante réfléchie) est cultivé tardivement.

La production fourragère est l'une des spécialisations du plateau des Petites-Roches⁵⁰. Bénéficiant d'une bonne exposition et de précipitations suffisantes, le plateau est

devenu un producteur de foin renommé. L'excédent de la production est vendu à des « courtiers » de la vallée du Grésivaudan ; descendu à dos d'hommes ou de bêtes, puis stocké dans des hangars situés à Lancey, La Terrasse et Tencin, il est ensuite expédié par radeau sur l'Isère ou par train jusqu'à Grenoble, Romans, Beaucaire ou Tarascon. De nouvelles pratiques culturales sont introduites au début du 19^{ème} s., notamment le développement des « prairies artificielles », destinées au fourrage des bêtes ; elles constituent d'abondantes ressources, disparaissant avec le déclin des céréales. A Sainte-Marie-du-Mont, en 1892, 180 hectares sont ensemencés d'un mélange de légumineuses, 40 de sanfoin, 20 de trèfle et 2 de luzerne. Quelques toponymes évoquent ces cultures : « Teppes Cochons », « Pré des Teppes » – « teppe » désignant des terres donnant un excellent foin⁵¹.

La culture du chanvre est attestée sur les différentes communes du plateau des Petites-Roches par la toponymie et des statistiques agricoles, notamment celles de 1789⁵² – document sur lequel Sainte-Marie-du-Mont n'apparaît pas car la commune n'est pas encore créée. Le chanvre devait y être également cultivé.

Au 19^{ème} s. et jusqu'au début du 20^{ème} s., voire jusqu'à la fin du 20^{ème} s., la plupart des habitants du plateau des Petites-Roches possèdent des vignes sur les coteaux des communes de la vallée du Grésivaudan qui bordent le plateau⁵³ – pratique attestée au Moyen Age. Ceux de Sainte-Marie-du-Mont cultivent la vigne sur les communes de La Flachère (coteaux du Boissieu) et de Saint-Vincent-de-Mercuze. Des celliers⁵⁴, construits sur les terrains cultivés, permettent parfois d'héberger temporairement les cultivateurs, le temps des travaux ; ils abritent également le pressoir et le stockage du vin.

Elevage

Les troupeaux de chèvres et de moutons occasionnant de nombreux dégâts sur la végétation, l'élevage caprin disparaît à la fin du 18^{ème} s.⁵⁵, et l'élevage ovin à partir du 19^{ème} s., au profit de l'élevage de vaches laitières.

⁵¹ <http://henrysuter.ch>

⁵² ADI L 306.

⁵³ GUIRIMAND 1997, pp. 180-181.

⁵⁴ Bâtiment désigné localement sous le nom de « tinériau » ou « tinallier » – GUIRIMAND 1997, p. 180, note 106.

⁵⁵ Suite à un décret de 1723 interdisant l'élevage caprin dans la province du Dauphiné.

⁴⁸ Photographie publiée dans la revue de l'Alpe : GRANET-ABISSET, A.M., LORENZETTI, L., « Je colporte, tu émigres, ils transhumant », *L'Alpe*, n° 34, p. 38.

⁴⁹ ADI 137 M 30 – Statistiques Agricoles.

⁵⁰ BLACHE 1978, p. 321. GUIRIMAND 1997, pp. 169-170.

Par rapport à cette tendance générale, la situation de Sainte-Marie-du-Mont est différente. En 1892⁵⁶, les trois types d'élevage cohabitent et font de Sainte-Marie-du-Mont la commune où le nombre de bêtes par type d'espèce est de loin le plus important du plateau des Petites-Roches.

L'élevage bovin se compose de 210 vaches, 10 taureaux, 24 bœufs pour le travail contre 4 pour l'engrais, soit 338 bêtes contre 230 à Saint-Bernard, 180 à Saint-Hilaire et 154 à Saint-Pancrasse.

Le cheptel ovin, absent à Saint-Bernard, est de loin le plus conséquent du plateau : 100 moutons, 20 béliers, 20 brebis et 160 agneaux, soit 300 bêtes, sont comptabilisés sur la commune contre 50 à Saint-Hilaire et 17 à Saint-Pancrasse.

L'élevage porcin, également pratiqué, comprend 108 têtes ; 80 porcs sont destinés à la viande de boucherie.

En dépit du nombre de bêtes, aucune fruitière ne s'est établie sur la commune de Sainte-Marie-du-Mont – en revanche, en 1892, deux fruitières fonctionnent à Saint-Bernard et à Saint-Pancrasse. Les habitants produisent, néanmoins, du fromage blanc, vraisemblablement pour leur consommation.

*Alpages*⁵⁷

L'alpage de l'Alpe, étagé entre 1550 et 1900 m d'altitude, s'étend sur 850 hectares classés en Réserve Naturelle. Cet alpage, aujourd'hui loué au groupement pastoral de l'Alpe, est la propriété de cinq communes regroupées en un Syndicat Intercommunal de l'Alpe : La Buissonnière, La Flachère, Saint-Vincent-de-Mercuze, Sainte-Marie-d'Alloix et Sainte-Marie-du-Mont. L'alpage de l'Alpette de la Dame couvre environ 160 hectares intégrés également à la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse. Appartenant à plusieurs propriétaires (privés + commune), le groupement pastoral de la Dame en est le locataire gestionnaire.



Troupeau de bovins – Alpage de l'Alpe / S. Muraz – PNRC

Pâturés depuis le Moyen Âge⁵⁸, voire la Protohistoire, par des caprins, ovins et bovins, ces alpages, composés de pelouses, sont aujourd'hui maintenus ; les bêtes y sont montées lors de la période d'estive, c'est-à-dire de juin à septembre. Bovins (300) et ovins (420), destinés à la production de viande, fréquentent l'alpage de l'Alpe et le versant ouest du Pinet, tandis que celui de l'Alpette de la Dame n'accueille que des bovins (50). Un seul berger veille à ces troupeaux, logé dans le chalet de l'Alpe.

L'alimentation en eau du bétail se fait au moyen d'abreuvoirs – alimentés par un réservoir (béton) placé sur l'alpage de l'Alpe. Afin de pallier au problème actuel d'approvisionnement en eau sur cet alpage, un impluvium sera créé en 2007, relayant une poche d'eau provisoire installée en juin 2005.



Citerne et abreuvoir – Alpage de l'Alpe

⁵⁶ ADI 137 M 30 – Statistiques Agricoles.

⁵⁷ Données issues du plan de gestion de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse (2006-2011) en cours de rédaction par S. Muraz et de l'article suivant : « Concours d'alpages en 1950 », *Bulletin de la Fédération Française d'Economie Alpestre*, n°1, 1950, pp. 173-174. GARDELLE 2000, pp. 61-63.

⁵⁸ A cette période, le seigneur d'Entremont possède une partie de l'alpage de l'Alpe, cédé en 1694 aux chartreux ; ces derniers partagent avec la famille de Marcieu l'exploitation de l'alpage de l'Alpette – GUIRIMAND 1997, P. 145. Des documents du 14^{ème} s. attestent la fréquentation de l'alpage de l'Alpe, où est produit du fromage – GUIRIMAND 1997, p. 161 – Inv. Graisivaudan, t. II, 71 v°.

*Transhumance**

L'alpage de l'Alpe a également été fréquenté, de 1989 à 1996, par un troupeau de 400 bêtes (brebis et chèvres) provenant du sud de la France, conduit par la famille Jallade. Le berger avait également la garde de bovins (276 en 1995, principalement des vaches allaitantes). Du fromage de chèvre était produit, vendu aux randonneurs.

Dès le mois de juin, les bêtes, acheminées par camion jusqu'au pied du massif, gagnaient ensuite l'alpage à pattes. Fin septembre, le troupeau était redescendu au col de Marcieu et à Sainte-Marie-du-Mont sur des pâturages plus bas. Ce n'est qu'au début du mois d'octobre qu'hommes et bêtes regagnaient le sud.

* GARDELLE 2000, pp. 265-266.

Forêt

L'exploitation forestière est une pratique ancienne, attestée dès le Moyen Âge. Selon les périodes, elle revêt différentes formes. Très tôt, des réglementations et des codes forestiers, établis par l'Administration des Eaux et Forêts, sont mis en place afin de limiter la surexploitation de la forêt, qui est extrêmement importante au 18^{ème} s. (incendies, pâturages des chèvres, charbonnage...) et souvent clandestine. En dépit de ces réglementations, qui visent à mieux gérer ces forêts à long terme, les usages et les pratiques sylvoicoles sont difficiles à modifier, ignorés des habitants.

A partir du 13^{ème} s., l'essartage⁵⁹ de la forêt du Haut du Seuil est interdit⁶⁰.

Outre l'essartage, le bûcheronnage est également pratiqué. La toponymie conserve le souvenir de cette exploitation forestière, comme l'atteste l'emploi du terme « draye » (cadastre actuel). Si ce terme désigne généralement des pistes et chemins fréquentés par le bétail, en Chartreuse, mais aussi en Matheysine, il décrit plutôt un passage, ou couloir, en pente, situé dans une forêt et servant à évacuer le bois abattu⁶¹.

Le bois y était jeté et récupéré plus bas. Cette technique n'est plus guère pratiquée aujourd'hui, en raison de sa dangerosité, du savoir-faire particulier qu'elle requiert et de la qualité dépréciée des bois lancés⁶². Ces « drayes », particulièrement nombreuses à Sainte-Marie-du-Mont, et aujourd'hui inutilisées, se situent sur le versant est de la falaise dominant le plateau, dans la forêt domaniale du Boutat. Elles ont pu être également utilisées par le bétail, notamment ovin, particulièrement important sur la commune. Ce bois est destiné principalement au bois d'œuvre, au bois de chauffage et, au cours du 20^{ème} s., aux papeteries (témoignage oral).

Les bois de Saint-Marie-du-Mont sont aussi transformés en charbons de bois, probablement dès le Moyen Âge. Au cours des 18^{ème} et 19^{ème} s., la production s'intensifie, afin de répondre aux besoins de l'industrie naissante ; les charbons de bois de la commune permettent d'alimenter le haut-fourneau de Saint-Vincent-de-Mercuze, gros consommateur de ce combustible. A la fin du 19^{ème} s./début du 20^{ème} s., on a fait appel à une main d'œuvre italienne, plus qualifiée, qui s'est parfois établie dans la région⁶³. Selon B. Guirimand, cette activité de charbonnage est pratiquée jusqu'à la fin des années 1950, dans la forêt de Bresson, avec un regain lors de la Seconde Guerre mondiale⁶⁴. A cette période, de grandes « marmites » recouvrent les charbonnières, remplaçant la terre – l'une d'entre elles est conservée non loin de la cabane forestière du Bresson.

Depuis la déprise agricole des années 1950-1960, la forêt a colonisé les parcelles abandonnées, autrefois destinées aux cultures. La lisère de la forêt ne cesse d'avancer entraînant une fermeture du paysage. Les forêts couvrent aujourd'hui une surface importante de la commune de Sainte-Marie-du-Mont. Actuellement, une politique de valorisation des bois de Chartreuse est engagée, soutenue par le Parc naturel régional de Chartreuse.

du Moyen Âge, Paris, Picard, 2004, p. 328. Données également issues du site internet : <http://henrysuter.ch>

⁶²Collectif, *Forêt & bois dans le Parc naturel régional de Chartreuse*, impr. Munier, août 2006, p. 50.

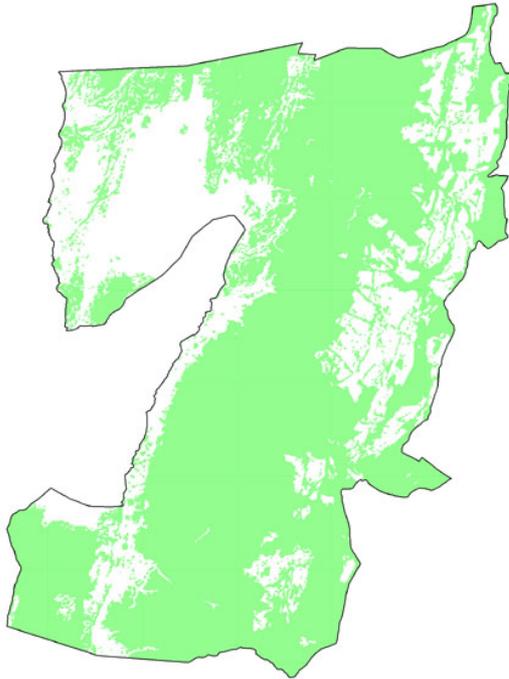
⁶³ Les italiens, qui venaient temporairement travailler à Sainte-Marie-du-Mont, logeaient dans des cabanes en bois, construites non loin du site exploité.

⁶⁴ GUIRIMAND 1997, p. 158. Les traces d'une charbonnière ont été repérées par Sylvaine Muraz / PNR, au cours de l'été 2006, en bordure est du chemin qui mène à l'Alpe, entre le parking et la cabane de l'Allier.

⁵⁹ Défrichage par brûlis d'un terrain boisé et épandage de la cendre pour fertiliser la terre en vue d'une mise en culture.

⁶⁰ BLACHE, J., « L'essartage. Ancienne pratique culturale dans les Alpes dauphinoises », *Revue de Géographie Alpine*, vol. XI, fasc. 3, Grenoble, 1923, p. 563.

⁶¹ BESSAT, H., GERMI, Cl., « L'emploi de « draye » dans les Alpes françaises », dans JOURDAIN-ANNEQUIN, C. (Dir.), *Atlas culturel des Alpes occidentales : de la préhistoire à la fin*



Surface actuelle de la végétation arborée

- Le bâti : volume, implantation, typologies

Les maisons rurales et les granges-étables, composantes essentielles du patrimoine de Sainte-Marie-du-Mont, sont les témoins d'une société rurale et d'une économie agro-pastorale du 19^{ème} s./début du 20^{ème} s. D'autres structures, également issues de traditions agro-pastorales aujourd'hui disparues, sont malheureusement fragilisées par leur abandon – lorsqu'elles n'ont pas été détruites : four à pain, loge à cochon, travail à fer⁶⁵ ...

Maisons rurales

Les maisons rurales constituent l'entité des groupements, qui n'ont que des fonctions agro-pastorales, à l'exception du chef-lieu. Certaines sont aujourd'hui réhabilitées, perdant ainsi toute lisibilité. L'étude de terrain révèle la typologie suivante :

▪ *Type unitaire*

La maison rurale de type unitaire semble être le type dominant sur la commune de Sainte-Marie-du-Mont.

⁶⁵ Aucun travail à fer n'est aujourd'hui conservé sur la commune. Selon un témoignage oral, il y en aurait eu un, à usage collectif, qui aurait été détruit (localisation non précisée). Signalons qu'un maréchal-ferrant était établi à Montaliou.

Les différentes fonctions sont regroupées dans un bâtiment unique, lequel comprend des espaces propres à chaque activité : logis, grange-étable... Ces espaces sont soit accolés, c'est-à-dire placés sous un même toit, soit juxtaposés.

Lorsque le bâtiment est construit sur une pente, la dépendance se trouve en haut de pente, le logis en bas de pente. Cette disposition permet ainsi un accès direct au fenil, en dessous duquel est ménagée une plate-forme accessible par les chars à foin.

Les ouvertures sont généralement percées sur le mur-gouttereau orienté approximativement au sud.



Modeste maison rurale de type unitaire – le Villard



Maison rurale de type unitaire – le Village

▪ *Type dissocié*

Le type dissocié se caractérise par un ensemble de bâtiments indépendants, abritant le logis et la grange-étable. Ces ensembles sont généralement organisés autour d'un espace ouvert (cour).

Il a été constaté sur la commune que quelques maisons rurales de ce type résultent d'une extension d'une maison de type unitaire. L'exploitation agricole se développant, une

seconde dépendance est construite à proximité de l'ensemble primitif.



Maison rurale de type dissocié – le Village

Quelque soit le type de maison rurale, le logis, de plan rectangulaire, comporte trois niveaux : rez-de-chaussée, étage et comble. Il s'ouvre généralement par deux (ou trois) travées d'ouvertures, centrées sur la porte ; l'accès peut être également rejeté latéralement.

Granges-étables

Les granges-étables comportent traditionnellement une grange et une étable surmontées du fenil ; généralement bardé de bois, le fenil est accessible par une ouverture percée sur le pignon situé en haut de pente, ou en bas de pente si le bâtiment est implanté perpendiculairement à la voie (photo *infra*). Ce fenil peut être placé en encorbellement, comme cela se voit fréquemment sur les communes de Saint-Bernard et Saint-Hilaire ; en revanche, peu d'exemples ont été observés sur Sainte-Marie-du-Mont, ainsi que Saint-Pancrasse.



Grange-étable avec fenil en encorbellement – Saint-Georges

Deux types de disposition se distinguent pour les bâtiments autonomes :

▪ Accès en mur-gouttereau

La plupart des granges-étables de la commune s'ouvrent sur l'un des murs-gouttereaux, généralement le mieux exposé. Cette disposition est dominante sur le massif de la Chartreuse.



Percements en mur-gouttereau – la Vieille Eglise

▪ Accès en pignon

Les accès à la grange et à l'étable sont ménagés en mur-pignon (côté voie). Cette disposition est peu répandue à Sainte-Marie-du-Mont, alors qu'elle caractérise les granges-étables du plateau des Petites-Roches – type jusqu'alors non observé sur les secteurs étudiés du massif de Chartreuse.



Percements de la grange-étable en mur-pignon – la Vieille Eglise

Cabanes pastorales et haberts



Concentration de structures pastorales dans le secteur du Habert de Barraux et de la Source Vieille – alpage de l'Alpe

Les alpages de l'Alpe et de l'Alpette de la Dame accueillent plusieurs structures pastorales, aujourd'hui ruinées, utilisées lors de la période d'estive.

Plusieurs haberts sont signalés sur le cadastre napoléonien de 1833 :

- le « Habert de Barraux », sur l'Alpe, composé de trois bâtiments,
- le « Habert », sur le site de l'actuel Chalet de l'Alpe, comportant deux bâtiments,
- le « Habert de Saint-Vincent », situé au nord-ouest du précédent, doté d'un seul bâtiment,
- les « Haberts à Mr de Marcieu », ensemble de deux petits bâtiments, implantés sur l'alpage de l'Alpette.

Dans le secteur des haberts de Barraux et de la source de la Vieille, une concentration importante de structures pastorales a été inventoriée par A. Morin en 2005⁶⁶. De plan rectangulaire et orientées est-ouest, ces structures sont implantées dans une vaste dépression, où émerge « la Source de la Vieille ». Elles présentent des murs en pierre sèche pour la plupart arasés. Il se pourrait qu'il y ait un ou deux enclos parmi ces cabanes d'altitude.

Un programme de recherche portant sur l'« Occupation du sol et pastoralisme de la Préhistoire au Moyen Age sur le versant sud des Alpes françaises » a permis d'attester les

origines préhistoriques de ce type de structures, notamment dans les Ecrins. Des prospections menées sur les massifs du Dévoluy et du Vercors ont mis en évidence la présence de « jasses » (enclos et cabanes) qui pourraient avoir été utilisées du Néolithique / Protohistoire jusqu'au Moyen Age⁶⁷.

L'hypothèse d'une origine ancienne pour certaines des structures conservées sur l'Alpe n'est pas à exclure ; elle sera validée ou infirmée par une étude archéologique, qui est actuellement en cours, menée par A. Morin (préhistorien) en collaboration avec le Service du Patrimoine Culturel (CG 38). Ces alpages ont effectivement été fréquentés dès la Préhistoire (Mésolithique) comme l'atteste le ramassage de silex taillés (voir *supra*, § Archéologie).

Fours à pain⁶⁸

Éléments importants du paysage et de la vie domestique, quelques fours à pain sont aujourd'hui conservés sur la commune. Ces fours sont généralement privés, à l'exception d'un four communal, situé dans le bourg ; ce dernier, déplacé lors de travaux de voirie, a fait l'objet d'une reconstruction. Il se peut que,

⁶⁶ MORIN, A., *Fouille urgente sur l'alpage de l'Alpe (Sainte-Marie-du-Mont, Isère, Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse. Opération 2005/1190*, Rapport non publié, 2005, p. 36 ; fig. 13-17.

⁶⁷ MORIN, A., PICAUVET, R., « Archéologie et pastoralisme d'altitude (Vercors, Dévoluy, haute vallée du Buëch) », dans JOURDAIN-ANNEQUIN, C., DUCLOS, J.C., *Aux origines de la transhumance : les Alpes et la vie pastorale d'hier à aujourd'hui*, Journées d'Etude ERICA, éd. Picard, 2006, pp. 187-203. MORIN, A., PICAUVET, R., *Archéologie et pastoralisme sur les hauts-plateaux du Vercors. Prospection – sondages (commune de Chichilianne, Isère), année 2003*, Rapport non publié, 2004.

⁶⁸ Indice bibliographique : coll., *Les fours à pain, autour du lac du Bourget*, La Rubrique des patrimoines de Savoie, Conservation Départementale du Patrimoine, juillet 2002.

pour certains de ces fours privés, un droit d'usage ait été accordé aux familles voisines.



Four à pain indépendant – Saint-Georges

Ce sont des structures indépendantes ouvertes en façade et couvertes d'un toit à deux pans (tôle majoritaire, tuile mécanique). Un seul d'entre eux présente une disposition particulière, très intéressante, jusqu'alors non observée sur les communes de Chartreuse étudiées. Ce four est intégré au corps de bâtiment principal (angle nord-est) avec un accès extérieur ; l'autel (pierre de taille calcaire) et la hotte du four sont à l'aplomb du mur de croupe sud-est.

La brasière du four est soit constituée d'éléments moulés en terre réfractaire, produits dans la Drôme, signés « Terrassier » (Tain) ou « Baroche » (Larnage), soit de pierres de taille calcaire. La bouche est fermée par une tôle, dotée de poignées, ou par une porte en tôle montée sur un gond pivotant. Les rares voûtes vues sont en briques. La majorité des fours observés présente une hotte ; un seul comporte un dispositif plus archaïque : des pierres plates, débordantes, sont installées au-dessus de la brasière, afin de dévier les retours de flamme.



Dispositif de pierres débordantes – Bouvarin

Certains fours sont dotés d'un cendrier ou d'une chaudière, qui permettait de cuire boudins et saucissons.

Loges à cochon

Quelques loges à cochon ont été repérées au cours de cette étude. Elles sont soit accolées à un four à pain, soit indépendantes. Dans ce cas, le bâtiment est de petites dimensions, doté à l'étage du poulailler.



Loge à cochon indépendante avec poulailler – le Village



Loge à cochon accolée à un four à pain – Saint-Georges

- Les matériaux

Pour les périodes antérieures à la première moitié du 20^{ème} s., la matière première est prélevée dans le sous-sol et l'environnement naturel : la pierre (calcaire principalement) et le sable sont extraits localement, le bois provient des forêts environnantes.

Maçonneries

Les maçonneries traditionnelles sont montées en moellons (calcaire ; gneiss, rare), hourdées au mortier de chaux. La pierre de taille (calcaire) sert à dresser les chaînes d'angle,

ainsi que le bloc équarri, dans le cas d'habitat plus modeste. Traditionnellement, un enduit à la chaux couvre les maçonneries (enduit couvrant constituant une protection contre les intempéries – érosion due au ruissellement des eaux pluviales et au vent). Sur la plupart des enduits conservés observés, par ailleurs souvent dégradés, l'enduit vient mourir sur la pierre utilisée en chaîne d'angle.

Plusieurs constructions en pierre sèche, aujourd'hui ruinées, sont conservées sur l'alpage de l'Alpe. Irrégulièrement assisées (calage par de petits nodules), elles correspondent à un état ancien des haberts.



Détail d'un mur en pierre sèche – alpage de l'Alpe

Outre les charpentes, le bois est également utilisé en bardage dans les constructions à usage agricole (fenils des granges-étables).

Toitures

Le toit à deux pans est le type de toiture le plus couramment adopté pour couvrir les bâtiments, quel que soit le type. Lorsque ces derniers sont implantés sur une pente, le sens du faîtage est identique au sens de la pente. Les dépassées de toiture importantes, protégeant notamment les accès aux dépendances, sont rares.

Afin de protéger le pignon exposé au vent dominant et d'en limiter les risques d'arrachement, quelques toitures sont dotées d'une croupe.

Jusqu'à ce qu'il soit remplacé par de la tôle, et plus rarement par de la tuile (écaille et mécanique), le matériau de couverture traditionnel était végétal. Le chaume, largement employé autrefois sur le massif de Chartreuse, était un matériau produit à faible coût à partir de la paille de seigle et présentant des propriétés thermiques intéressantes ; cependant, aucun vestige de couverture végétale n'a été repéré.

L'utilisation d'un végétal nécessite une pente importante, afin que la pluie et la neige glisse dessus et que le poids de la neige soit reporté sur les murs.

Signalons que, selon B. Guirimand, il y aurait un pignon à redents dans le secteur de Belle Chambre – le Villard⁶⁹.

Ouvertures

Les ouvertures des logis traditionnels, de proportion rectangulaire, sont généralement percées en façade sud ou est sur deux à trois travées.

Les encadrements sont principalement en pierre de taille (calcaire), dotés d'un linteau droit monolithe. Quelques exemples de linteau délardé en arc segmentaire, caractéristique du 18^{ème} s., ont été repérés au Village (E2 528) et au Villard (E1 1242).



Encadrements en pierre de taille – le Villard

Rares sont les exemples d'ouvertures qui présentent des encadrements moulurés : un seul a été repéré, dans le village, lors de cette étude. Il s'agit d'une petite fenêtre en accolade, dotée d'un large chanfrein qui s'amortit en un congé très élaboré, en relief, différent sur chaque piédroit.

⁶⁹ GUIRIMAND 1997, p. 209.



Fenêtre à encadrement mouluré – le Village

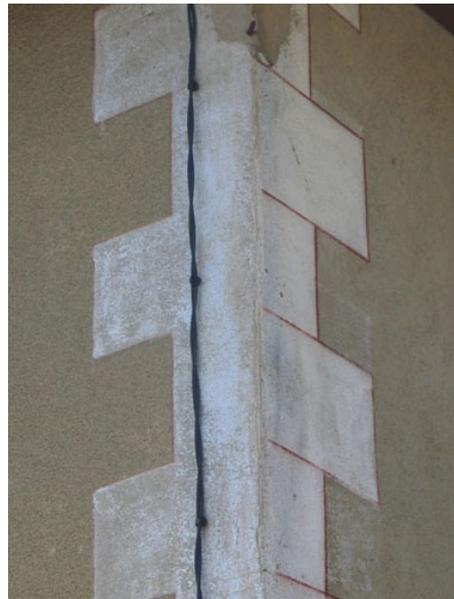
Les ouvertures des dépendances comportent généralement un encadrement en pierre de taille (calcaire) – que l'on rencontre plus fréquemment sur les portes des étables, couvertes par un linteau droit monolithe – et un encadrement mixte (pierre de taille / bois) au niveau de la porte grangère. Les accès aux étables présentent les proportions d'une porte piétonne, et non bâtarde, comme c'est fréquemment le cas sur les granges-étables. Ceci peut s'expliquer par la présence importante du cheptel ovin.

Décors

Outre l'encadrement mouluré, décrit ci-dessus, les éléments décorés sont rares sur la commune. Un enduit peint est préservé au hameau de la Vieille Eglise (parcelle E2 1204). Encadrements d'ouvertures et chaînes d'angles sont dessinés d'un trait rouge, rehaussés de blanc, avec un effet d'ombre portée.



Détail d'un encadrement peint – la Vieille Eglise



Décor de harpage peint en chaîne d'angle – la Vieille Eglise

Bibliographie

Abréviations employées :

ADI, Archives Départementales de l'Isère
PNRC, Parc naturel régional de Chartreuse

BLACHE, J., *Les massifs de la Grande Chartreuse et du Vercors. Etude Géographique*, Marseille, Laffite Reprints, t. 2, 1978.

Coll., *Archéologie et histoire en Grésivaudan. Catalogue d'exposition*, Archéologie chez vous n°3, cantons de Meylan et du Touvet, CAHMG / SADRAH, 1984.

GARDELLE, Ch., *Alpages, terres de l'été. Dauphiné*, La Fontaine de Siloé, coll. Les Delphinales, 2000, t. 2.

GUIRIMAND 1997 : GUIRIMAND, B., *Si les Petites Roches m'étaient contées*, Editions de Belledonne, Grenoble, rééd. 1997.

Archéologie

MORIN 2005 : MORIN, A., *Fouille urgente sur l'alpage de l'Alpe (Sainte-Marie-du-Mont, Isère, Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse). Opération 2005/1190*, Rapport non publié, 2005.

Protohistoire

BOCQUET, A., L'Isère pré et protohistorique, *Gallia Préhistoire*, t. XII, fasc. 2, 1969.

MULLER, H., « Trois haches à douille de Sainte-Marie-du-Mont et une hache à ailerons de Barraux de l'Age du Bronze », *Bull. Soc. Dauph. d'Ethno. et d'Archéo.*, t. XXVIII, fasc. 1-4, 1931, pp. 85-89.

MULLER 1909a : MULLER, H., *Résumé des récentes découvertes préhistoriques dans les Alpes depuis 1907*, V^o congrès, Fr., Beauvais, 1909.

MULLER 1909b : MULLER, H., « Ethnographie préhistorique alpine. Résumé sur les récentes découvertes préhistoriques faites dans les Alpes depuis 1907 », *Revue des Alpes dauphinoises*, 12^{ème} année, n°3, 1909, pp. 39-44.

Frontière Dauphiné / Savoie

JAILLARD, M., MARCONNET, J., VERDUN A. et J., *Frontière Dauphiné-Savoie à la découverte des bornes de 1822-1823*, Edition Pontcharra Patrimoine et Histoire, 2006.

Patrimoine publique

JAM, A., *Mémoires de vie. Les monuments aux morts du canton du Touvet*, Autrefois Pour Tous Edition, Les Fascicules du Grésivaudan, 2004.

Le patrimoine de Sainte-Marie-du-Mont en quelques sites

Archéologie

- Grotte – Grotte de la Rousse (section D2 ?)

Patrimoine religieux

- ancienne église paroissiale – la Vieille Eglise (E2 984)

Patrimoine public

- bornes – Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse
- fontaines en pierre – à préserver et maintenir en état
- pont sur l'Alloix – Crey de Gonnard (E2)

Architecture contemporaine

- bâtiment « la Baleine » – Chez Guimet (F3 453/1129 ?)

Artisanat – industrie – commerce

- conche – Crey de Gonnard (E2 375/376)
- ruines de moulin – Chanasson (E1 144)

Patrimoine rural

- maison rurale – le Village (E2 493)
- maison rurale – le Villard (E1 1242)
- fontaine – la Dret de Saint-Georges (F2 301 ?)
- fontaine – le Village (E2 1072)
- ruines des haberts sur les alpages de l'Alpe et de l'Alpette

Décor d'architecture

- décor peint – la Vieille Eglise (E2 1204)

Les sites menacés

Éléments nécessitant une intervention pour leur sauvegarde :

- ancienne église paroissiale – la Vieille Eglise (E2 984)
- pont sur l'Alloix – Crey de Gonnard (E2)
- bâtiment « la Baleine » – Chez Guimet (F3 453/1129 ?)

